

MADAGASCAR

L'AFFAIRE DE MARS 1947

© L'Harmattan, 2000  
ISBN : 2-7384-8760-2

Raymond William RABEMANANJARA

MADAGASCAR


L'AFFAIRE DE MARS 1947

**Editions L'Harmattan**  
5-7 Rue de l'Ecole Polytechnique  
75005 Paris

**L'Harmattan INC.**  
55, rue Saint Jacques  
Montréal (Qc) - Canada H2Y 1K9



## INTRODUCTION

 'histoire de Madagascar au cours de ce XX<sup>e</sup> siècle aura été marquée par deux événements majeurs : l'Affaire de Mars 1947 et le retour à l'Indépendance en 1960.

L'affaire de Mars 1947 a fait déjà l'objet de maintes contributions et recherches. Elle comporte deux faces essentielles ; d'une part le procès des Parlementaires malgaches, d'autre part les troubles fomentés par les activistes du colonialisme dont les conséquences furent ce que l'on a appelé l'Insurrection Malgache et, dans le même temps, ce qui a été considéré comme un génocide.

Sur ces divers points, certaines thèses inspirées par la passion ou le parti pris ont pu se manifester impunément, face à une critique historique absente ou défailante, tant le système colonial est resté longtemps - dans les esprits - un sujet tabou dès lors que la *raison du plus fort* était toujours la meilleure et la seule à retenir.



En 1948 - devant l'intense propagande du régime colonial qui entendait justifier son action anti-malgache - notre devoir naturel nous faisait obligation, dans la mesure de nos modestes moyens, d'essayer d'exposer et d'expliquer les faits selon notre point de vue. C'est ainsi que nous avons été conduits à faire publier un document (1) qui n'avait pas manqué de susciter une certaine émotion dans les chancelleries et les milieux politiques, ainsi que dans sphères religieuses émues par les violences subies par les Chrétiens indigènes.

Plus d'un demi-siècle après les événements tragiques de Mars 1947, la question s'est posée de savoir s'il y avait quelque intérêt à revenir sur le passé? Pourquoi - pourrait-on dire - remuer les *cedres éteintes*? Ne serait-ce pas là favoriser le nationalisme étroit fauteur de haine et de conflit?

A de telles objections, la réponse est simple : *un peuple qui n'a pas de mémoire est voué à l'abandon*. Le devoir de mémoire n'est point faiblesse, mais noblesse. Et bien sûr, tout est dans la manière de se comporter et de s'exprimer.



Cette nouvelle édition - revue et complétée - entend contribuer à répondre, du moins en partie, à cette exigence de vérité qui veut que les faits irréfragables, irréfutables, soient exposés et livrés avec sérénité pour édifier les consciences et, s'il le

faut, servir de leçon, car souvent l'ignorance - loin d'être un alibi - est complice du crime.

Pour mieux comprendre l'Affaire des Parlementaires Malgaches et, d'une façon concomitante, les événements dits de Mars 1947, il a paru nécessaire de revenir sur le Mouvement National de Libération (M.D.R.M.) (2), fer de lance de l'action nationale, laquelle sera poursuivie et relayée par le Conseil National Malgache jusqu'au retour à l'indépendance nationale et à la souveraineté nationale.



## LE MOUVEMENT NATIONAL DE LIBERATION

Les racines du Mouvement National de Libération sont lointaines. Elles datent de l'époque même de la conquête coloniale de 1895. Madagascar avait alors perdu une bataille ; elle ne perdit pas sa fierté et depuis - à travers le mouvement des rapports de force - sa volonté de libération ne s'est jamais démentie.

Au lendemain de la Seconde Guerre Mondiale à laquelle il avait apporté sa contribution pour la victoire commune, le peuple malgache avait décidé que le moment était venu - pour poser en termes

clairs et nouveaux - le problème du retour à l'indépendance.

L'occasion en fut donnée à la Constituante de la République Française (1945) qui allait établir la Quatrième République Française.

A l'époque - on le sait - le leitmotiv majeur était l'édification de ce que l'on avait appelé L'UNION FRANÇAISE.

Cette nouvelle entité allait réunir : la France métropolitaine, la France d'Outre Mer (les ex-colonies d'Afrique et de l'Océan Indien) et les Etats associés (les ex-colonies d'Indochine).

Face aux réalités et à l'impératif du rapport de force, le Mouvement Démocratique de la Renovation Malgache (M.D.R.M.) (3) décida à l'époque d'apporter sa pleine adhésion au concept d'Union Française avec, pour Madagascar, le statut constitutionnel d'ETAT ASSOCIE. C'est à dire au même titre que le Cambodge, le Laos et le Viêt-Nam.

L'option ne fut, en aucune façon, malicieuse. Elle permettait de rompre le nœud gordien du colonialisme et - dans le même temps - de maintenir et de développer les relations privilégiées économiques, culturelles et diplomatiques avec l'ancienne Métropole.



Cette option fut considérée comme irrecevable. Et c'est bien dans cet esprit que le Ministre de la France d'Outre Mer fut amené à décider et à déclarer qu'*il fallait combattre le M.D.R.M. par tous les moyens !* (4)

Le premier moyen fut naturellement de vouloir endiguer la poussée du Mouvement National à l'occasion des consultations électorales (législatives, sénatoriales, provinciales). Ce fut en vain. L'élan national était irréversible. A travers tout le pays, le peuple allait apporter son adhésion enthousiaste à sa propre libération.

Sûr de la victoire et de ses responsabilités, le M.D.R.M. n'a cessé de vouloir une coopération active avec l'Administration de tutelle. Au cours des entretiens de Neuilly, il n'a cessé d'offrir le partenariat à l'ensemble des intérêts français établis dans la Grande Ile. C'est ainsi qu'il fut parfaitement compris par des personnalités représentatives comme Georges Bousset (5).

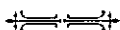
La rue Oudinot (6), apparemment, ne maîtrisait pas la situation comme elle l'eût voulu. Elle bénéficiait pourtant des rapports explicites de son représentant, lequel ne manquait pas d'exprimer avec lucidité et courage intellectuel des vérités peut-être dures à entendre, mais qu'il eût fallu entendre pour rectifier une ligne politique négative et sans lendemain (7).

Sur place - dans la Grande Ile même - le western politico-policier se déroulait impunément avec l'idée arrêtée de contraindre la Métropole à choisir son camp et à entériner l'argument de la répression. Comme à Sétif en 1945. Comme à Hanoi en 1946.

Un véritable imbroglio était établi. Après l'arrestation massive des militants, des cadres et des Parlementaires malgaches, la situation était non seulement bloquée, mais aussi vouée à l'inconnu et aux interrogations. Au surplus, il n'y eut plus d'interlocuteur dès lors que le M.D.R.M. fut dissous... Quant à lui, le Conseil National Malgache - mouvement de résistance de facto - était persona non grata.

Bref, les Parlementaires furent lourdement condamnés. Ils ne seront rendus à la liberté que peu de temps avant le retour à l'indépendance où ils joueront leur rôle.

Dans l'intervalle - entre 1947 et 1950 - ce fut la répression systématique assimilable à un génocide. En témoignent les WAGONS DE MORAMANGA ! (8)



Notes :

- (1) LA VERITE SUR L'AFFAIRE MALGACHE. Le journaliste originaire d'Autriche, chargé de l'édition en liaison avec Jean Rous du Franc Tireur, fut victime d'un attentat sur le pont Saint Michel à Paris
- (2) Rabemananjara Raymond, William - MADAGASCAR SOUS LA RENOVATION MALGACHE, Imprimerie Lachaud, Paris 1953, traduit en URSS par les Editions de Moscou, 1953
- (3) Officiellement créé à Paris en février 1946 par le groupe des 7 sur l'initiative de Raymond William Rabemananjara et avec la participation de Saïd Mohamed Cheikh (des Comores)
- (4) Télégramme secret du Ministre de la France d'Outre Mer au Haut Commissaire de la République Française à Tananarive
- (5) Du Parti Radical - Socialiste du Président Edouard Herriot
- (6) Ministère de la France d'Outre Mer, anciennement Ministère des Colonies
- (7) Texte du Rapport du Haut Commissaire au Gouvernement de la République (document secret de Juillet 1967)
- (8) En gare de Moramanga, les patriotes furent enfermés dans les wagons et mitraillés jusqu'à ce que mort s'en suive. Un seul rescapé !

## Le Serment De La Montagne

Je Jure de Servir Fidèlement et de Toute Mon Ame  
La Cause Sacrée de la Terre de Nos Ancêtres  
Je Déclare Consacrer ma Vie pour  
Son Bien-Être, Sa Puissance, Sa Liberté  
et Son Indépendance

Paris, le 22 février 1946.

Les Sept Fondateurs du M.D.R.M.,

Dr Ramamonjy Raheribelo - Jacques Rabemananjara  
Raymond, William Rabemananjara - Dr Joseph Raseta  
Dr Albert Rakoto Ratsimananga - Dr Joseph Raboahangy  
Dr Maurice Razafindrumsina




En présence du Dr Saïd Mohamed Cheikh,  
Député de Madagascar, témoin.  
Chacun a prêté serment sur un coffret de bois  
contenant de la Terre Malgache,  
Selon le symbolisme traditionnel de la Fraternité Ancestrale.

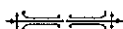


*Le Serment a reçu le nom de Serment de La Montagne,  
en souvenir de la Montagne Sainte Geneviève  
(Quartier du Panthéon - Paris)  
où se déroula la Cérémonie, dans une salle du «Casé du Vieux Paris»  
Son libellé est de Raymond, William Rabemananjara,  
initiateur du Mouvement.*

## PRÉFACE DU CINQUANTENAIRE

1947 - 1997

ette nouvelle préface est une simple réflexion. Le passé est le passé. Les faits sont connus. Ils appartiennent désormais à l'Histoire qui ne saurait être trahie ni travestie. En ce Cinquantième d'une période tragique, il s'agit d'accomplir un devoir de mémoire.



Le Mouvement National Malgache (M.D.R.M.) créé à Paris en 1946<sup>(1)</sup>, avait rassemblé Madagascar dans un immense élan patriotique. Le but était le retour à l'Indépendance et à la Souveraineté nationale par la voie parlementaire et la négociation. A cet effet, de nombreux contacts avaient été organisés avec l'ensemble des familles politiques françaises. Les Entretiens de Neuilly en témoignent.

Par ailleurs, des propositions de loi furent déposées à l'Assemblée Constituante au Palais Bourbon. Objectif : la reconnaissance d'un Etat